

COMPTE RENDU CONSEIL DE LABORATOIRE PLENIER DE L'ICREJ 12 JANVIER 2024

Hybride

PARTICIPANTS	Christophe ALLEAUME (PR) Rafaël AMARO (PR) Eleonora BOTTINI (PR) Aurore CATHERINE (MCF) Amandine CAYOL (MCF) Thibault DOUVILLE (PR)	Camille JUSSIAUX (Doct) Jean-Manuel LARRALDE (PR) Jean-Christophe LE COUSTOMER (PR) Laurence MAUGER-VIELPEAU (PR) PAGNUCCO Jean-Christophe (PR) (invitation)
ABSENTS	Catherine-Amélie CHASSIN (PR) Dominique CUSTOS (PR) Grégory GODIVEAU (MCF)	Jérémie IGLESIAS (Doct) Florent PETIT (PR) Jérôme PIGEON (MCF)
SECRÉTAIRE DE SÉANCE	Pénélope COCHENNEC (Resp. bureau de la recherche)	
ORDRE DU JOUR	<ul style="list-style-type: none">• Point sur auto-évaluation de l'unité de recherche• Répartition du référentiel de direction de l'unité de recherche• Vote sur les membres associés• Vote sur les demandes de financement	

Ouverture de la réunion : 13h05 par Eleonora Bottini et Thibault Douville, codirecteurs de l'ICREJ.

POINTS CLES

1. AUTO-EVALUATION DE L'UNITE DE RECHERCHE

- Document pré-complété transmis aux responsables d'axes pour ajout d'éléments

2. REPARTITION DU REFERENTIEL DE DIRECTION DE L'UNITE DE RECHERCHE

Contexte : Eleonora Bottini en délégation CNRS 2023-2024

- Répartition proposée :
 - 1/3 pour Eleonora Bottini, soit 15h
 - 2/3 pour Thibault Douville, soit 25h
- Enveloppe totale = 50h
- Répartition des 10h restantes :
 - 5h correspondant aux Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux
 - 5h pour la Clinique Juridique, complétées par 5h attribuées à la direction de la Clinique par l'UFR.

Décision : Le conseil de laboratoire approuve à l'unanimité pour cette répartition du référentiel.

3. MEMBRES ASSOCIES

- KADJIKA Essoham, Docteure en Droit public de l'université de Tours et ATER en droit public à l'Université de Caen Normandie pour 2023-2024

Décision : Le conseil de laboratoire approuve à l'unanimité cette demande de rattachement.

4. DEMANDES DE FINANCEMENT

- Participation du laboratoire à l'organisation d'un séminaire de droit comparé sur la question de l'automatisation des contrats en coopération avec l'unité en charge du droit des contrats (dirigée par le Pr. Dirk Staudenmeyer) avec la prise en charge d'un déjeuner (8 personnes) et un déplacement sur Paris.
Coût : 500€

Décision : Le conseil de laboratoire approuve à l'unanimité cette demande de financement.

Clôture : 13h15

REMARQUES COMPLEMENTAIRES

- Rappel fait aux représentants des doctorants qu'ils peuvent ajouter des points à l'ordre du jour.